

BUREAU DE L'EMIGRATION,

Québec, 14 Aout, 1855.

MONSIEUR,

J'accuse réception de votre lettre du 8 courant, au sujet de l'érection d'une station de télégraphe sur l'Isle-Verte, aux environs du phare, et par laquelle vous me demandez mon opinion sur la convenance de cet endroit sous le rapport du site, en même temps que sur les bénéfices qui pourraient résulter de cette entreprise.

Je dois vous dire en réponse, que d'après ce que j'en sais, le site en question convient sous tous les rapports, et je pense qu'il ne peut y avoir qu'une opinion sur les avantages qui peuvent en résulter, attendu que cette entreprise ne peut que tourner à l'avantage du commerce croissant qui se fait sur notre grand fleuve; et dans le cas de naufrages ou de désastres de cette nature, les facilités qui en résulteraient pour la transmission de nouvelles promptes et fidèles, ne peuvent être trop hautement appréciées, et elles offriront les moyens de sauve-garder à la fois la vie et la propriété.

Par rapport à la dernière question que renferme votre lettre, je ne me sens point compétent à y répondre.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

(Signé) A. C. BUCHANAN,

Agent principal de l'Emigration.

H. W. WELCH, écuyer, }
Secrétaire. }